



Budget primitif 2023

Budget annexe Stationnement

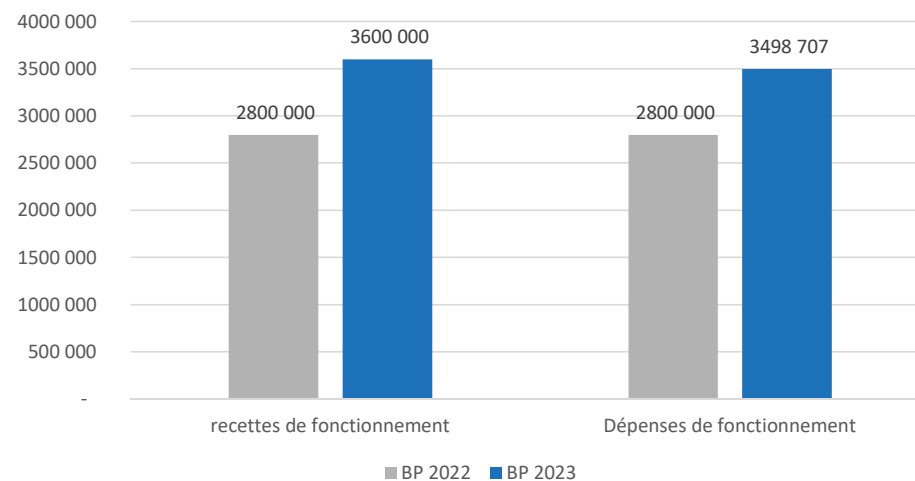
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023



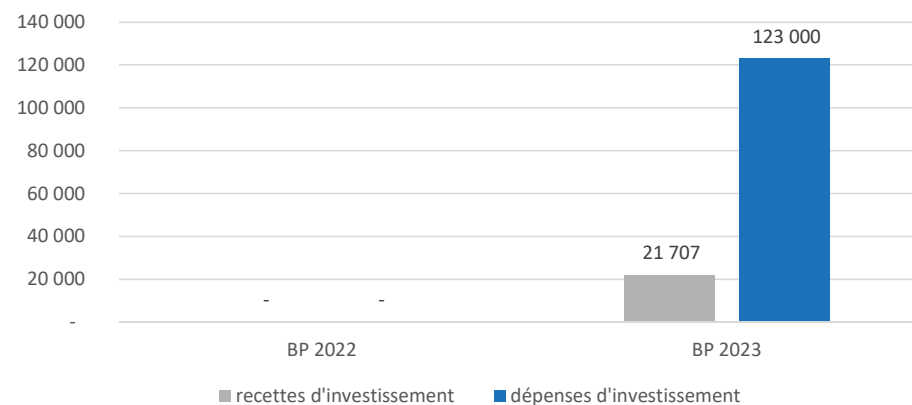
Les grands équilibres

- Une section d'exploitation en augmentation en raison d'une hausse des recettes issues du forfait post-stationnement
- Des besoins en investissement en lien notamment avec l'acquisition d'un nouveau matériel de verbalisation

Recettes et dépenses de fonctionnement



Recettes et dépenses d'Investissement



La section d'exploitation 3,6 M€

- Les recettes réelles de fonctionnement 3,6 M€ :
 - ✓ redevances de stationnement 1,6 M€
 - ✓ forfait post stationnement 2 M€

- Les dépenses réelles de fonctionnement 3,5 M€ :
 - ✓ redevance délégataire 2 M€
 - ✓ remboursement de la masse salariale à la ville 0,5 M€
 - ✓ charges à caractère général (missions de sous-traitance du FPS, entretien et maintenance des horodateurs, etc.) : 0,3 M€
 - ✓ charges exceptionnelles 0,7 M€ (éventuelles indemnités des architectes suite à la résiliation du protocole avec la société Q-park)

La section d'investissement

- Les recettes d'investissement :

- ✓ l'autofinancement depuis la section de fonctionnement
- ✓ une subvention relative à l'acquisition d'une seconde rampe LAPI 21 000 €

- Les dépenses d'investissement :

- ✓ acquisition d'un nouveau matériel de verbalisation 73 000 €
- ✓ apport en capital envisagé dans le cadre de la création d'une SPL 50 000 €